



MIARAKA
« ensemble »

**AUX ONG SUISSES DESIREUSES DE PROFITER DU
CONTAINER HUMANITAIRE POUR
MADAGASCAR**

L'Ambassade de Suisse à Madagascar participe au financement de l'envoi par container de matériel humanitaire. Pour profiter de ces containers, il faut être reconnu par l'Ambassade. La première démarche consistera donc à nous présenter un petit dossier sur votre ONG/association qui permettra à la Fondation St-Paul d'informer l'ambassade et d'accepter désormais votre matériel (max. environ 2 m3 par ONG)

La Fondation St-Paul, chargée par l'Ambassade d'organiser l'expédition, fait l'envoi de deux containers par année.

Le coût actuel pour l'envoi d'un container est de 500 francs par m3 (les frais de transport, de port à Tamatave, de douane, de transit à Antsirabe et les taxes augmentent régulièrement). **La participation** exigée des ONG est de **250 francs** par m3. L'Ambassade finance l'autre moitié.

Le versement sera fait à la **Fondation St-Paul 1705 Fribourg CCP 17-230141-4.**

Comment procéder pour l'envoi de marchandises :

Préparer :

- **La liste de colisage** sur 4 colonnes: N° du colis, désinence générale du contenu (« matériel scolaire » par exemple), le poids, la valeur approximative.

- **L'attestation de don** avec l'en-tête de l'organisme qui envoie, date, signature et si possible sceau. (mention **matériel usagé**, à titre d'œuvre **humanitaire** et **non commercial**, **adresse** et **téléphone** du bénéficiaire).

Ces deux documents sont à envoyer à :JP Cadoux Bafert 3 3235 Erlach

Dès que vos listes auront été acceptées,

- vous pourrez faire le versement (250 francs /m3)
- et dès lors prendre rendez-vous pour le chargement.

Les colis doivent porter un numéro, l'adresse du destinataire et son N° de tél. Comme certaines adresses se décolent, il est conseillé de mettre une 2e étiquette avec adresse à l'intérieur du colis.

Le lieu de stationnement du container :

**PESA
Place de la Gare
1373 Chavornay**

Note : Ne pas écrire sur le colis ce qu'il contient (cela peut entraîner des vols).

Une assurance est faite, mais seulement pour le transport maritime. CH-MADAGASCAR ne porte pas de responsabilité en cas de pertes ou vols de marchandises. Jusqu'ici, nous n'avons pas eu de problème

Avec l'espérance que nous pouvons répondre ainsi au mieux à vos attentes, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations et amitiés les meilleures.

Le Groupe de Soutien Technique de la Fondation St-Paul
CH-MADAGASCAR

Jean-Pierre Cadoux

GRUPE DE SOUTIEN TECHNIQUE CH-MADAGASCAR (www.CH-MADAGASCAR.ch)

Coordination : Jean-Pierre Cadoux Bafert 3 3235 Erlach Tél. : 032.338.14.07 jpcadoux@hotmail.com
Siège et trésorerie : Fondation St-Paul 38, Bd de Pérolles CP 176 1705 Fribourg (CCP 17-230141-4)